

L'Accompagnement Personnalisé en cours de LV – juin 2017

L'Accompagnement Personnalisé, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, est l'un des éléments nouveaux introduits en 2016 au moment de la réforme du collège. Il pose toutefois un certain nombre de questions dans sa mise en œuvre et dans sa définition même, notamment pour ce qui concerne les langues vivantes. Celles-ci peuvent pourtant y trouver toute leur place, à condition de bien cadrer ce en quoi peut consister cet accompagnement.

L'Inspection Pédagogique de LV de l'Académie de Nantes propose ici quelques éléments de cadrage et de réflexion, fruits de nos observations et échanges avec les professeur·e·s pendant cette année scolaire. Nous rappelons qu'il est permis et même conseillé de tâtonner, de commettre des erreurs, car cela ne peut que contribuer à améliorer un dispositif potentiellement très riche mais qui prend tout juste ses marques !

| | |
|---------------------------------------------|---|
| Avant une séance d'AP..... | 1 |
| Pendant une séance d'AP..... | 1 |
| Après une séance d'AP..... | 2 |
| Les avantages..... | 3 |
| Les écueils à anticiper..... | 3 |
| Ressources..... | 3 |
| Quelques exemples d'objets de travail | 4 |
| Exemple simple de mise en œuvre..... | 4 |

Avant une séance d'AP

- L'AP se définit d'abord autour d'une classe telle qu'elle est, de façon concrète et non pas théorique : si on repère un objet de travail donné (à partir d'un diagnostic), pour une équipe donnée, et sur un temps donné – alors on peut envisager un projet d'AP.
- Un minimum de terminologie et de méthodologie est à partager entre collègues. Les élèves ont souvent du mal à établir des liens entre disciplines, notamment parce qu'ils ont l'impression que les termes et méthodes sont différents. Il s'agit de tenir un discours commun, au propre comme au figuré.
- La question du diagnostic initial est cruciale pour répondre aux besoins réels de chaque classe. Ne pas hésiter à y consacrer les premières séances d'AP de l'année, non pas sous forme de test mais en mettant les élèves en situation afin de repérer leurs points forts et faibles, et ainsi redéfinir ou affiner un projet d'AP. Des propositions d'activité en anglais et en allemand sont proposées dans le livret académique, chapitre AP (voir « Ressources » en fin de document).

Pendant une séance d'AP

- Le temps dédié à l'AP est variable : l'intégralité de la séance ne doit pas y être nécessairement consacrée.
- On ne fait pas « un cours d'AP » mais bel et bien « un cours de LV » au cours duquel il y a une étape liée à l'AP.
- Une explicitation claire des objectifs du temps d'AP doit permettre aux élèves d'en comprendre le sens (notamment via la perception de compétences transversales et donc utiles dans d'autres disciplines) et de faire ainsi du lien entre les enseignements.
- Ce qui est important est la réflexion suscitée chez les élèves et le retour individuel qu'ils sont amenés à faire sur leur façon d'apprendre, d'où l'importance de leur faire verbaliser leurs techniques d'apprentissage. Les professeur·e·s sont là pour les guider et ne pas les laisser faire des choix inappropriés ; ils et elles n'imposent pas une méthode unique de fonctionnement mais en propose plusieurs, puis aident les élèves à repérer ce qui fonctionne mieux.
- L'AP peut être un théâtre d'expérimentations pour les élèves qui cherchent à mieux se connaître et construisent ainsi leur autonomie – et pour l'enseignant·e qui cherche des

- façons différentes de faire.
- On utilise plus particulièrement les temps d'AP pour travailler la différenciation (qui n'est pas synonyme d'individualisation) : ainsi on ne cherche pas à trouver autant de solutions qu'on a d'élèves, mais plutôt de déterminer 2 ou 3 grands groupes de besoin pour qui on propose des activités adaptées, des situations d'apprentissage différentes.
 - Cela implique de réfléchir à la posture professorale dans ces temps d'AP ; en effet ces temps constituent de belles occasions de regarder les élèves faire, de les accompagner plutôt que les diriger puisqu'il n'est pas attendu une réponse unique ni même de réponse, mais surtout une réflexion sur la démarche d'apprentissage.

Après une séance d'AP

- L'évaluation de l'AP doit se faire en direction des élèves et des familles (cf bulletins chaque trimestre) « *Les bilans périodiques doivent obligatoirement comporter (...) les actions réalisées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, avec une appréciation de l'implication de l'élève dans ces actions.* » (éduscol)
- L'évaluation du dispositif doit également se faire en interne sur l'efficacité de l'AP, dans la perspective de l'améliorer en fonction des constats. Réflexion sur les besoins organisationnels à l'avenir : quels effectifs pour quels projets d'AP ? Réflexion sur la co-intervention et sur la plus-value qu'elle représente ou pourrait représenter. Quelles associations de disciplines et de professeur·e·s sont/seraient les plus efficaces pour quelles classes ?
- La trace laissée : s'interroger sur la modalité la plus pertinente et la plus profitable.
 - par et pour l'équipe enseignante : échanges sur l'ENT de l'établissement (e-lyco) ? Autre option : un affichage (tableau) dans la salle des professeurs à renseigner au fur et à mesure par les professeurs concernés faisant état – même de manière succincte – du travail effectué. Un « cahier de liaison AP » est également possible et simple à mettre en œuvre.
 - par et pour les élèves eux-mêmes : un cahier « interdisciplinaire » regroupant les différentes matières associées à l'AP, et permettant de formaliser par écrit ce qu'on ressort des séances d'AP ? Ou bien faire le choix de l'intégration des séances d'AP dans le cahier de cours de chaque discipline concernée ?

Les avantages

- aider les élèves à mieux apprendre
- les rendre moins passifs devant leurs apprentissages et devant l'École en général
- les aider à percevoir les liens interdisciplinaires, souvent peu visibles ou peu explicites pour eux
- encourager les élèves en difficulté
- stimuler les meilleurs élèves à se dépasser
- développer la collaboration entre collègues, repérer et échanger sur de bonnes idées

Les écueils à anticiper

- L'écueil du « cours de méthodologie ». Il ne s'agit pas du tout d'interdire la méthodologie, bien entendu. Mais :
 - les méthodes d'apprentissage les plus efficaces sont celles qui sont personnalisées et intégrées par les élèves, et non pas imposées par autrui ;
 - la méthodologie propre au cours de LV reste opportune à développer (par ex. « comment bien prononcer un phonème propre à l'espagnol ? »), mais si on parle d'AP on doit alors aborder des objets de travail qui sont, par essence, interdisciplinaires.
- La séance qui sortirait du cadre de la séquence pédagogique. Il ne s'agit pas d'arrêter tout d'un coup le fil de son cours de LV pour se mettre à faire de l'AP, mais au contraire d'intégrer au gré de la séquence des éléments d'AP.
- L'absence d'une concertation minimale, qui empêcherait les élèves de percevoir les ponts entre les disciplines et qui ferait perdre à l'AP beaucoup de son impact.
- Le parasitage du cours par le français : le plus simple est d'adopter la même pratique que pour tous les cours de LV, c'est-à-dire favoriser autant que possible l'usage de la langue cible
- Tous les sujets ne concernent pas forcément les LV, il faut choisir et savoir dire quand on estime ne pas trouver sa place dans un projet d'AP ; mais il s'agit aussi d'être force de proposition afin que les LV, précisément, ne se trouvent pas exclues de fait des projets d'AP.
- La difficulté éventuelle d'amender sa propre façon de fonctionner pour s'adapter à une pratique plus collective (ex. de la terminologie ou de la méthodologie). Des compromis sont inévitables et en tout cas très souhaitables pour qu'un plus petit dénominateur commun soit trouvé, et que les élèves s'y retrouvent.

Ressources

- Sur éduscol, vidéos d'accompagnement (exemples en français et en mathématiques) : http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode_player=1&theme=233
- Le livret académique « Faire réussir tous les élèves en LV au collège » publié à Nantes en 2016 à l'occasion de la réforme du collège, disponible sur l'espace pédagogique académique (ou solliciter vos IA-IPR de langues pour une version papier). <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/interlangues/actualites/diaporamas-reforme-du-college-987594.kjsp>
- L'accompagnement personnalisé au collège : dossier interdisciplinaire de l'Académie de Nantes, contenant de nombreuses pistes et éléments de réflexion. <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/college-2016/l-accompagnement-personnalise-au-college-948081.kjsp>

Quelques exemples d'objets de travail

Quelques objets de travail pour lesquels les LV ont toute leur place à prendre en AP :

- Production orale en public (exposés, débats, plaidoiries, Pecha Kucha...)
- Compréhension de l'oral (stratégies d'écoute individuelle, prise de notes, restitution...)
- Compréhension de l'écrit (stratégies de lecture, d'annotation, de restitution...)
- Expression écrite (usage du brouillon ; techniques d'étoffement ; méthodologie de la relecture ; les techniques et les outils d'écriture collaborative ; travail sur la qualité de l'écriture manuscrite ; apprentissage de la saisie au clavier et du traitement de texte...)
- Mémorisation (lexicale par exemple) ; technique d'apprentissage des leçons...
- etc.

Exemple simple de mise en œuvre

AP « parler devant un public »

On observe en début d'année une classe de 5^{ème} dans laquelle un écart important est marqué entre les élèves très à l'aise dans la prise de parole publique, et d'autres très en retrait. Les professeurs de français, d'anglais LV1 et d'espagnol LV2 choisissent de s'associer pour un projet d'AP qui va durer sur tout le 1^{er} trimestre, à raison de 2h/semaine. Deux groupes sont définis : le groupe A rassemble les élèves qui se montrent le plus à l'aise en termes d'attitude, le groupe B inclut les plus timides ou les moins audibles.

Un temps de réflexion mène les 3 professeurs à décider qu'il faudrait pousser les élèves à réfléchir à ces questions selon 2 axes seulement :

- a) en termes de posture corporelle (comment mon corps accompagne ou au contraire nuit à la qualité de ma communication orale ?)
- b) en termes d'outils de support (avec ou sans notes ? Y a-t-il un « entre-deux » ? Utilité d'un diaporama en appui ? Comment (mieux) faire ?)

Un calendrier est envisagé : sachant qu'un trimestre compte environ 12 semaines, cela ne représente que 24h officiellement dédiées à l'AP. Bien sûr, il sera toujours possible d'en faire plus, mais en tout cas pas moins. Si on consacre les 2 premières semaines à observer la classe et poser un diagnostic de départ, reste donc une vingtaine d'heures. Selon les projets pédagogiques des professeurs concernés, chacun réfléchit au moment qui lui semble le plus opportun pour travailler sur la production d'exposés, sur l'expression orale en interaction etc.

Puis on affine un peu les deux axes de travail selon ce calendrier : les 6 premières semaines serviront surtout à travailler sur le corps, la voix, l'intonation, la façon de projeter efficacement le son... et les 6 suivantes reprendront ces bases mais y ajouteront un travail sur les supports (notes, prompteur, souffleur(!), diaporama...) et sur les meilleures façons de les employer – selon les conclusions des élèves, car il ne s'agit surtout pas d'imposer à tous une seule et même façon de prendre la parole en public ! On n'oublie pas de réfléchir à la façon dont on pourra aider les élèves déjà avancés à progresser encore, car il ne s'agit pas de n'en faire que des tuteurs des élèves en difficulté.

Les collègues se mettent d'accord sur le fait que les élèves, à l'occasion des séances « colorées AP », poseront par écrit quelques éléments de conclusion sur ce qu'ils ont appris en termes de façon de faire, et que ce qui leur convient le mieux (et pourquoi). Ces éléments doivent pouvoir évoluer au fil du trimestre.

Les collègues tiennent également pour eux-mêmes un carnet de suivi de l'AP pour cette classe de 5^{ème}, qui leur permet de communiquer facilement sur leurs avancées même sans se voir, qui est rangé dans le casier de leur collègue de mathématiques, professeure principale de la classe : celle-ci sera ainsi facilement informée de ce que fait la classe en AP – et pourra bien sûr s'y greffer si besoin.

À l'occasion du conseil de fin de trimestre, la professeure principale laisse un temps d'intervention aux collègues impliqués dans l'AP pour faire un bilan, informer l'ensemble de l'équipe pédagogique et échanger sur ce qui est acquis et sera simplement à reprendre au fil de l'année, ou bien sur ce qui reste encore à travailler.